

Voies de chemin de fer entre Villeneuve et Aigle

Nous vous
remercions de votre
compréhension.



 Travaux de ligne de contact
et installation de chantier.
De novembre 2025 à
décembre 2026.

Chères riveraines et chers riverains,

Les travaux de modernisation des voies de chemin de fer entre Villeneuve et St-Maurice ont débuté en janvier 2025 et se poursuivront en 2026. Les CFF réalisent différents chantiers pour moderniser les infrastructures, comme la ligne de contact électrique ou les réseaux de câbles. **Vous trouverez au verso les dates des prochains travaux planifiés de nuit et les week-ends** sur les voies entre les gares de Villeneuve et de Aigle.

Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum les nuisances dues aux travaux, par exemple en coordonnant finement les différentes opérations. Toutefois, pour la sécurité des ouvriers, des **alarmes acoustiques** retentiront lors de certaines opérations de jour comme de nuit.

Le train de chantier sera stationné à la gare de Roche. Les opérations logistiques de chargement et de déchargement du matériel auront lieu en début et en fin de nuit, entre 20h et 22h puis entre 5h30 et 7h.

En tant que cheffe de projet, je reste volontiers à votre disposition en cas de questions via l'adresse mail : projets.romandie@cff.ch.

Un nouvel avis vous sera transmis pour les opérations qui seront menées en 2026.

D'avance, nous vous prions de nous excuser pour les désagréments et vous remercions de votre compréhension.

Nadya Hannane
Cheffe de projet
CFF Infrastructure

Aperçu des travaux planifiés de nuit et les week-ends.

Date*	Durée *	Nature des travaux
Du 16.11.2025 au 19.12.2025 <i>(en semaine du dimanche au vendredi)</i>	20h00 – 22h00 puis 5h30 – 7h00	Travaux préparatoires puis de déchargement Nuisances : bruyant Zone : gare de Roche
Du 16.11.2025 au 19.12.2025 <i>(en semaine du dimanche au vendredi)</i>	22h00 – 05h30	Travaux de génie civil Nuisances : bruyant Zone : voies entre Villeneuve et Aigle.

*Les dates et les heures prévues se basent sur la planification théorique des travaux. Des écarts peuvent se produire en cas d'imprévu lié à l'exploitation (p. ex. retard de trains) ou à d'autres évènements impondérables (p. ex. mauvaises conditions météorologiques, panne de machines).

Newsletter : recevoir les avis de travaux par email

Vous retrouvez ces informations ainsi que les autres travaux de votre région sous www.cff.ch/travaux.
Pensez à vous inscrire à la newsletter.